

TOUS CONCERNÉS

Contre le projet EDF

WWW.STOCKAGE-GAZ-LANDES.NET



Catastrophe écologique et économique programmée ?

EDF a pour projet d'investir 650 000 000 € dans la création d'un site industriel SEVESO 2 dans les Landes pour y stocker 600 000 000 m³ de gaz compressé dans une douzaine de cavités salines, qu'ils creuseraient dans un dôme de sel à Pouillon. Cette opération nécessite un apport en eau de mer pour le lessivage de ces cavités. EDF veut créer une double canalisation de 40 km qui permettrait d'un côté de puiser de l'eau de mer, et de l'autre d'y rejeter les résidus de forage (la saumure) évacuée des cavités. La phase de dissolution durera 10 à 12 ans, avant le stockage proprement dit. Le débit du rejet sera d'environ 860 m³/h et la teneur en sel et autres particules (métaux lourds etc) de l'ordre de 250 gr/l. Soit 215 tonnes de sel par heure, ou encore 5160 tonnes par jour pendant dix ans ou plus.

Conséquences et indignation :

- Pollution de l'une des plus belles plages du monde
- Destruction délibérée du Patrimoine Naturel des Landes
- Danger de fuite de saumure et pollution des sites naturels sensibles, des nappes phréatiques et thermales
- Dévalorisation du patrimoine foncier, dégradation de l'image des Landes et de l'activité touristique
- Risques SEVESO 2 sur le site de stockage dans une région de risque sismique 3/5.
- Gaspillage du sel
- Totale contradiction avec la politique énergétique avisée par la région, violation des chartes en vigueur sur l'environnement pour un projet purement spéculatif...

Opposition et Résistance :

La communauté scientifique, les associations de défense de l'environnement, les personnalités de la société civile, les élus de proximité ont mis en lumière les risques industriels et les conséquences écologiques et économiques d'un tel projet. Ils se sont unanimement prononcés contre la réalisation de l'ouvrage. Pour donner du poids à leur position et obliger les assemblées départementales et régionales à relayer au plus haut niveau la volonté de toute une population, il est nécessaire de se rassembler efficacement et de rendre visible cette opposition. En l'absence de référendum, la pétition reste le seul moyen de faire entendre sa voix. La reconnaissance des pétitions dans le cadre de la démocratie participative est inscrite dans les textes du Conseil Général des Landes (voir : www.landes.org/les-commissions).

Agir !

Ne nous berçons pas d'illusions, seule la pression populaire influera sur la décision des politiques et pourra faire échec au projet ! Nous tenons entre nos mains l'avenir de notre territoire et la pureté de notre océan. Chacun pourra être fier d'avoir inscrit son nom sur cette liste !! Pour que les promesses ne soient pas de vains mots, pour que la volonté et la sagesse populaire soient entendues ! Signez et faites signer la pétition en ligne :

WWW.STOCKAGE-GAZ-LANDES.NET

« Les Landes sont reconnues pour la qualité et la préservation de leurs espaces. De nombreux visiteurs se déplacent pour profiter de notre forêt, de notre océan et vivre à nos côtés en toute convivialité. Ainsi cette fréquentation touristique nous a placés devant la Corse, Paris ou nos voisins des Pyrénées Atlantiques en 2011. Nous nous opposons donc avec conviction à tout projet qui mettrait à mal cet atout économique indispensable pour notre département et espérons pouvoir continuer à vous accueillir dans ces lieux naturellement préservés grâce à notre volonté. »

Hervé Bouyrie

Vice Président Conseil Général des Landes
Président du Comité Départemental du Tourisme
Maire de Mesanges



« Les élus de la communauté de communes ne se reconnaissent pas dans un projet qui met à mal les efforts permanents faits en faveur de l'environnement, de la préservation du littoral et de l'image de notre territoire. Le conseil communautaire s'est prononcé contre et souhaite un abandon de celui-ci. »

Eric Kerrouche
Président de la Communauté d'agglomération Morenne Adour Côte-Sud